

BUREAU du 22 avril 2024
Extrait des délibérations n°2

Date de convocation : 16 avril 2024.

Les membres du Bureau dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 22 avril 2024 à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle du conseil municipal Mairie de CANAPPEVILLE.

Secrétaire de séance : Alain DEBUS

Membres en exercice : 21

Présents : 17

Pouvoir(s) : 1

Présent(e)s :

Mesdames Laurance BUSSIERE – Marie-Noëlle CHEVALIER – Laurence DUVAL - Hélène LEROY – Françoise MAILLARD – Martine SAINT LAURENT.

Messieurs Hugues BOURGAULT – Bertrand CARPENTIER – Arnaud CHEUX – Alain DEBUS – Benoît HENNART – Jean-Paul LEGENDRE – Joël LELARGE – Gérard PLESSIS – Jean-Charles PARIS - Laurent VALLEE – Roger WALLART.

Excusé(e)s :

Madame Claire CARRERE-GODEBOUT – Isabelle VAUQUELIN (pouvoir : Marie-Noëlle CHEVALIER).

Absent(e)s :

Monsieur Marc ROMET

Madame Christiane DEPARIS

Objet : PROMO-PRESTIGE - Subvention Cyclisme Assistance « Tour de l'Eure des Juniors » Edition 2024

Du 18 au 20 mai 2024, se déroulera le « Tour de l'Eure des Juniors », organisé par l'association « Cyclisme Assistance ». Il est prévu 3 jours de courses et 4 étapes.

Deux des 4 étapes concernent le territoire de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg :

- une étape contre la montre par équipe entre les communes de Crestot et de Marbeuf avec la traversée de Criquebeuf-la-Campagne, Cesseville et Crosville-la-Vieille,

- une étape le Neubourg /Louviers, avec la traversée de 11 communes du territoire (Quittebeuf, Bacquepuis, Brosville, Bérangeville-la-Campagne, Feuguerolles, Houetteville, Hondouville, Canappeville, Venon, Ecquetot, Daubeuf-la-Campagne).

Aujourd'hui, seules 5 courses de ce type existent en France. Axé sur la catégorie « Juniors », cet événement est un véritable tremplin vers le circuit professionnel. Plusieurs vainqueurs ou participants de cette course sont aujourd'hui coureurs professionnels.

L'édition 2024 accueillera 28 équipes dont 4 étrangères (140 coureurs au total).

Considérant, que cette manifestation participe à l'animation et au rayonnement du Pays du Neubourg, la commission Tourisme et Sport du 11 avril 2024 s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'association Cyclisme Assistance, au titre du « Tour de l'Eure des Juniors », édition 2024.

Il est donc proposé au bureau d'attribuer, au titre du dispositif Promo-Prestige, une subvention de 4 000 € à l'association Cyclisme Assistance, au titre du « Tour de l'Eure des Juniors », édition 2024.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir au bureau, et notamment l'attribution de subventions dans la limite de 6 000,00 euros par demandeur et par an,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1611-4,

Vu l'avis favorable de la Commission Tourisme et Sport du 11 avril 2024

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu le vice-président, le bureau communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,

- décide d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Cyclisme Assistance au titre du « Tour de l'Eure des Juniors », édition 2024,

- autorise le président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget général 2024 (Article 6574).

Adopté par 13 voix Pour – 3 Contre – 1 Blanc

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,
Alain DEBUS

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE



DATE DE SUBSCRIPTION = 25 AVR. 2024

